

WALKER BAY

Le petit territoire béni des dieux

Véritable concentré de talents, ce vignoble de taille réduite, propice aux pinots noirs, chardonnays et cabernet-sauvignon, est l'une des régions les plus intéressantes d'Afrique du Sud.

Situé près de la ville côtière d'Hermanus (Western Cape), ce district concentre les talents. D'une superficie de seulement 1 000 hectares, le vignoble de Walker Bay est béni des dieux. Son climat tempéré dû à sa proximité avec l'océan (la température moyenne est de 20° C lors des vendanges) et ses sols schisteux accidentés qui s'étendent de la rivière Bot aux collines de Stanford en font une région propice à produire de grands pinots noirs, chardonnays et cabernet-sauvignon, surtout dans le secteur d'Hemel-en-Aarde.

Baptisé en toute simplicité "Paradis sur terre", ce dernier, surplombé par Babylon's Tower, le plus haut point de la région, est divisé en trois wards reconnus pour leur qualité : Valley, Upper Valley et Ridge. Walker Bay est l'une des régions les plus intéressantes et les plus dynamiques du pays.

CRYSTALLUM WINES

Ce domaine est la star montante de la région. L'aventure d'Andrew et Peter-Allan Finlayson débute en 2007. Troisième génération de cette famille vigneronne, ils ont préféré voler de leurs propres ailes plutôt que de rejoindre le domaine familial (Bouchard Finlayson Winery). Mise en avant des parcelles, vendange entière, peu de SO₂, infusion douce sont les maîtres-mots du domaine. Leurs vins sont lumineux, délicats et identitaires.

17,5/20

● Clay Shales Chardonnay
Hemel-en-Aarde Ridge 2018

La pureté et l'éclat minéral caractérisent cette cuvée. Le nez réservé et subtil révèle l'empreinte crayeuse du lieu. La bouche, filante, est tramée par une tension saline et citronnée absolument délicate. La finale est longiligne, avec une note finement grillée.

16/20

● Peter Max Pinot Noir
Western Cape 2019

Peter et Max sont les prénoms des deux premiers fournisseurs de raisins dont est issue cette cuvée. Ce pinot noir donne le ton de la gamme avec un style élégant, infusé. La vendange entière signe la palette aromatique : cerise fraîche, léger grillé-réduit et pot-pourri. La bouche est légère, avec une fraîcheur vibrante et des tanins imperceptibles.

STORM WINES

Né en 2012, ce domaine créé par Hannes Storm est l'un des plus prisés des amateurs sud-africains. Très inspiré par "L'Ancien Monde", il a à cœur de mettre en valeur différentes parcelles d'Hemel-en-Aarde grâce à une viticulture soignée et à des vinifications minimalistes. Le résultat est bluffant, avec des vins épurés et élégants. Millésime après millésime, ils ne cessent de progresser. À suivre de près.

17,5/20

● Vrede Chardonnay

Hemel-en-Aarde Valley 2018

Le nez est posé, jouant avec une légère réduction grillée noble. L'air distille des nuances de poire et de pomme fraîches, avec en toile de fond le chèvrefeuille et la fleur d'oranger. La bouche est cristalline, avec une fraîcheur sous-jacente qui illumine l'ensemble. L'élevage en bois est magnifique. De fins tanins ponctuent la finale, donnant un mordant appétant et salivant. Pour la table.

17/20

● Vrede Pinot Noir

Hemel-en-Aarde Valley 2017

Ce pinot noir a besoin d'air pour se dévoiler pleinement. Une fois aéré, le nez joue avec le dégustateur, mêlant le chaud et froid, entre maturité et fraîcheur. Les arômes de kiwi jaune, de cerise noire, de goudron et de tomate séchée se succèdent. La texture de taffetas est enveloppée par un alcool sucrant issu d'un boisé élégant et adapté. Les tanins sont intégrés et très élégants. Belle énergie en finale avec des notes de fruits rouges acidulés et un végétal noble.



Les vieilles vignes, un patrimoine reconnu

Reconnaissant un peu tard l'importance de son patrimoine de vieilles vignes, notamment pour la qualité des vins produits, l'Afrique du Sud a lancé dès 2002 le Old Vine Project et mandaté la vigneronne Rosa Kruger pour inventorier les parcelles recelant des ceps âgés. La liste de ces parcelles a été publiée en 2018 et le Certified Heritage Vineyards a été créé. Apposé sur les bouteilles, ce sceau garantit que le vin est issu de vignes âgées d'au moins 35 ans. P. V. P.